

mcmillan

Notre groupe Commerce international





L'avantage McMillan

Un leader du marché pour tous les aspects du droit du commerce international au Canada, reconnu par Chambers, Lexpert et Who's Who, pour ne nommer que ceux-là.

Nous aidons nos clients à tirer leur épingle du jeu dans le monde complexe du commerce international. Nous possédons une expérience approfondie de toutes les facettes du commerce international et des stratégies transfrontalières.

Nous sommes le cabinet le plus actif au Canada en matière de recours commerciaux internationaux devant l'Agence des services frontaliers du Canada et le Tribunal canadien du commerce extérieur. Nous aidons fréquemment les entreprises canadiennes qui font face à des pratiques commerciales déloyales de la part d'exportateurs étrangers à se prévaloir de boucliers commerciaux, et nous aidons les fabricants et les importateurs étrangers à fournir aux entreprises et aux consommateurs canadiens des produits à des prix concurrentiels.

Nous aidons nos clients à se conformer à tous les contrôles d'exportation, aux questions douanières et aux sanctions applicables.

Nous soutenons les entreprises qui cherchent à étendre leurs activités au Canada en leur fournissant des stratégies d'entrée sur le marché et de conformité aux exigences commerciales et réglementaires.

Nos services

Nous offrons des services complets couvrant toutes les questions de droit commercial, dont ce qui suit :

- Poursuites liées à des mesures antidumping et antisubvention
- Sanctions économiques et commerciales
- Contrôles à l'exportation et à l'importation
- Réglementation douanière
- OMC et accords commerciaux

« Quel plaisir de travailler avec cette équipe! Les membres sont alertes et disponibles, et ils manient bien le droit pour allier besoins juridiques et réalités commerciales. »

- Chambers and Partners (2021)

McMillan a été conseiller dans les 3/4 des enquêtes sur les recours commerciaux canadiens ouvertes en 2020-2021 et dans près des 2/3 de celles ouvertes depuis 2015



Poursuites antidumping

Les fabricants canadiens peuvent demander que des droits antidumping, compensateurs (subventions) ou de sauvegarde soient imposés aux importateurs qui se livrent à des pratiques tarifaires déloyales. Les exportateurs, les importateurs et les clients peuvent s'opposer à de telles procédures.

Le nombre de nouvelles enquêtes sur les pratiques commerciales déloyales augmente au Canada depuis 2017 et a quasiment atteint un niveau record en 2021.

Notre équipe d'expert.e.s saura :

- Préparer une plainte ou répondre à une enquête sur le dumping ou les droits compensateurs menée par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).
- Guider les producteurs, les importateurs et les clients lors d'enquêtes de dommage devant le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE).

- Représenter les parties dans le cadre de procédures de contrôle judiciaire devant la Cour d'appel fédérale ou les groupes spéciaux de règlement des différends liés à l'Accord commercial Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

McMillan a été conseiller juridique dans les 3/4 des enquêtes sur les recours commerciaux canadiens ouvertes en 2020-2021 et dans près de 2/3 de celles ouvertes depuis 2015. Nous avons obtenu d'importants succès dans les dossiers suivants :

- Châssis porte-conteneurs – Obtenu des droits antidumping et antisubventions de 59,1 % sur les châssis importés de la Chine.
- Sièges domestiques rembourrés – Obtenu des droits antidumping et antisubventions allant jusqu'à 204 % sur les marchandises en provenance de Chine et du Vietnam
- Barres d'armature pour béton – Aidé les producteurs à obtenir de l'ASFC qu'elle lance elle-même une enquête antidumping pour la première fois en plus d'une décennie.
- Matériel tubulaire pétrolier (« OCTG ») – Obtenu une conclusion d'absence de préjudice pour un producteur canadien d'OCTG qui importait de l'OCTG mexicain de sa société sœur.
- Corps de broyage – Obtenu une exclusion totale de droits antidumping et antisubventions pour les producteurs canadiens de ciment allant jusqu'à 73 % sur les corps de broyage importés de l'Inde.
- Tôles d'acier 9 – Obtenu les marges de dumping les plus faibles (6 %) devant l'ASFC et l'exclusion de divers produits des droits de douane devant le TCCE pour un exportateur allemand.
- Plaque de plâtre – Conseillé un important producteur américain ainsi que de sa filiale importatrice canadienne dans le cadre d'une procédure de réexamen intermédiaire et du premier examen par un groupe spécial binational d'une décision du TCCE depuis que l'ACEUM a remplacé l'ALENA.

Conseiller dans 8 des 9 affaires d'antidumping au Canada en 2021 ▶



Sanctions économiques et commerciales

Le Canada a imposé des sanctions à des pays, à des organisations et à des particuliers responsables de violations des droits de la personne, de corruption et de terrorisme. Les entreprises actives au Canada et les Canadiens partout dans le monde s'exposent à des sanctions importantes s'ils ne respectent pas ces sanctions. En outre, les gels d'actifs et les interdictions de transactions sont soumis à des obligations de divulgation.

Notre équipe d'experts :

- Collabore avec des entreprises canadiennes et internationales pour assurer la conformité aux sanctions.
- Élabore des programmes de conformité et réalise des audits de conformité.
- Prépare des soumissions à Affaires mondiales Canada en ce qui concerne les permis et les personnes désignées.
- Prépare et soumet les divulgations relatives aux biens sanctionnés ou les notifications de communications au procureur général du Canada en vertu de la *Loi sur les mesures extraterritoriales étrangères*.

Voici quelques-uns de nos mandats représentatifs :

- Conseil auprès de nombreuses entreprises canadiennes et internationales sur les gels d'actifs, les interdictions de transactions, les contrôles à l'exportation, les interdictions d'importation, les restrictions de transport et autres

sanctions imposées en vertu des Règlements sur les mesures économiques spéciales visant la Russie, le Bélarus et l'Ukraine, en rapport avec le conflit en Ukraine.

- Collaboration avec des entreprises canadiennes et américaines pour résoudre les problèmes de conformité à la LMEE du Canada qui bloque l'application extraterritoriale des lois américaines restreignant les échanges et le commerce avec Cuba.
- Fourniture aux autorités canadiennes de renseignements sur les biens et les transactions faisant l'objet de sanctions en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales, du Code criminel et d'autres dispositions relatives aux sanctions visant notamment la Chine, l'Iran et le Myanmar.

Contrôles à l'exportation et à l'importation

Il faut un permis pour importer au Canada certains types de biens, ou les exporter, comme les articles à double usage ou à usage exclusivement militaire. Le Canada a récemment promulgué de nouvelles exigences en matière de courtage pour les exportations, ce qui affecte les activités des entreprises canadiennes et internationales.

Notre équipe d'experts :

- Offre des conseils sur la classification des produits et des technologies et sur leur conformité aux listes des marchandises dont le commerce est contrôlé au Canada.

- Demande des permis d'exportation, d'importation et de courtage et des avis consultatifs auprès d'Affaires mondiales Canada.
- Répond aux avis de correction, aux audits, aux inspections et aux demandes de mesures correctives initiées par Affaires mondiales Canada ou l'ASFC.
- Offre des conseils sur l'inscription au Programme des marchandises contrôlées afin d'assurer la conformité à la réglementation.



Voici quelques-uns de nos mandats représentatifs :

- Aide à des entreprises technologiques multinationales à l'importation de produits électroniques de consommation au Canada.
- Résolution d'une ordonnance de confiscation par constat de 33 M\$ liée à sept cargaisons de marchandises dont les permis d'exportation présentaient des lacunes, au moyen de pénalités négociées de 150 000 \$.
- Conseils aux clients sur les modalités du Programme des marchandises contrôlées et sur la manière de traiter avec d'autres organismes de réglementation des valeurs mobilières dans le cadre d'opérations de fusion et d'acquisition.

Réglementation douanière

Les importateurs doivent se plier aux exigences des douanes canadiennes afin d'éviter les retards à la frontière, la détention, la saisie ou la confiscation des marchandises, ainsi que l'imposition de sanctions administratives pécuniaires et de droits impayés.

Notre équipe d'experts :

- Conseille les entreprises sur les règles d'origine et le traitement

tarifaire applicables, le marquage du pays d'origine et les questions de valeur en douane qui s'appliquent aux importations au Canada.

- Aide les entreprises à obtenir le traitement tarifaire préférentiel disponible en vertu de l'ACEUM et des autres accords de libre-échange.
- Représente des entreprises qui demandent une licence pour la salubrité des aliments au Canada auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et qui se conforment à d'autres exigences applicables en matière de salubrité des aliments importés.
- Représente les entreprises dans des litiges avec l'ASFC afin d'obtenir l'exonération des droits de douane, le recouvrement, le drawback et le sursis, y compris dans le cadre du processus d'appel administratif de l'ASFC et des appels devant le TCCE

OMC et accords commerciaux

Le Canada a conclu de nombreux accords commerciaux bilatéraux et régionaux, notamment en Amérique du Nord (ACEUM), avec l'Europe (AECG) et avec l'Asie (PTPGP et un accord bilatéral avec la Corée), ainsi que des dizaines d'accords sur la protection des investissements. Il reste aussi partie prenante des accords commerciaux

multilatéraux de l'Organisation mondiale du commerce et négocie actuellement d'autres accords bilatéraux avec le Royaume-Uni, l'Indonésie et les pays de l'ANASE. En outre, l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) contient de nombreuses dispositions relatives au commerce et aux investissements entre les provinces.

Notre équipe d'experts :

- Offre des conseils sur l'application des accords commerciaux pour les entreprises canadiennes ainsi que les entreprises étrangères qui cherchent à participer aux marchés canadiens.
- Aide les entreprises qui cherchent à faire modifier la législation, la réglementation et les politiques fédérales et provinciales à collaborer avec les gouvernements en vue d'assurer leur conformité aux accords commerciaux applicables.
- Représente, dans le cadre du système de règlement des différends de l'OMC ou d'autres accords commerciaux, des entreprises parties à divers différends dans leurs relations avec les autorités gouvernementales compétentes.
- Présente des réclamations liées à l'ALEC ou en vertu des processus de règlement des différends entre investisseurs et États énoncés dans les accords commerciaux et d'investissement.




Ce qui nous distingue


Nos avocat.e.s font partie d'une équipe intégrée qui comprend des membres de notre groupe d'experts en concurrence, en antitrust et en investissements étrangers, lequel.le.s interviennent fréquemment dans des dossiers de fixation de prix, d'analyse de données et de marchés. Le chevauchement de ces pratiques nous confère une perspective unique et un avantage concurrentiel.

Notre équipe comprend d'anciens fonctionnaires du gouvernement du Canada et de gouvernements provinciaux, dont un conseiller principal du Tribunal canadien du commerce extérieur et un ancien avocat-plaideur de l'OMC au sein d'Affaires mondiales Canada. Ainsi, nos clients peuvent bénéficier d'une connaissance approfondie de la politique et du droit du commerce international du Canada, ce qui les aide à collaborer étroitement avec les autorités de réglementation canadiennes.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec McMillan Vantage, Affaires publiques, la seule société canadienne de services-conseils en affaires publiques, en relations gouvernementales et en communications au sein d'un cabinet d'avocats d'envergure nationale. McMillan Vantage compte parmi ses membres d'anciens ministres et fonctionnaires fédéraux et provinciaux ainsi que des expert.e.s en gestion des médias et des relations publiques.



McMillan est un cabinet de droit des affaires canadien de premier plan qui offre des conseils juridiques axés sur les solutions à partir de ses bureaux de Vancouver, de Calgary, de Toronto, d'Ottawa, de Montréal et de Hong Kong.



Nos clients sont situés partout dans le monde et comprennent des sociétés multinationales du Fortune 100, des institutions financières, des sociétés de capital d'investissement, des investisseurs institutionnels ainsi que des grandes et moyennes entreprises de quasiment tous les secteurs d'activité. Nos valeurs, soit le respect, le travail d'équipe, l'engagement, le service aux clients et l'excellence professionnelle, sont au cœur de notre mission de servir nos clients, nos communautés et la profession juridique dans son ensemble.

Pour en savoir plus, veuillez visiter notre site Web : www.mcmillan.ca/fr.

Faisons connaissance

Notre équipe est disponible pour répondre à vos questions sur nos services et notre cabinet. N'hésitez pas à communiquer avec n'importe quel membre de l'équipe. Pour plus d'information, visitez la page du groupe [Commerce international de McMillan](#).



Jonathan O'Hara | Associé, Ottawa

Commerce international
t : 613.691.6176
c : jonathan.ohara@mcmillan.ca
[Bio complète >](#)



Dr. A. Neil Campbell | Associé, Toronto

Commerce international | Concurrence, antitrust et investissements étrangers
t : 416.865.7025
c : neil.campbell@mcmillan.ca
[Bio complète >](#)



Peter Jarosz | Avocat-conseil, Ottawa

Commerce international
t : 613.691.6145
c : peter.jarosz@mcmillan.ca
[Bio complète >](#)



William Pellerin | Associé, Ottawa

Commerce international
t : 613.691.6150
c : william.pellerin@mcmillan.ca
[Bio complète >](#)



Jamie M. Wilks | Associé, Toronto

Fiscalité | Commerce international
t : 416.865.7804
c : jamie.wilks@mcmillan.ca
[Bio complète >](#)

Faisons connaissance



William Wu | Associé, Toronto

Concurrence, antitrust et investissements étrangers

t : 416.865.7187

c : william.wu@mcmillan.ca

[Bio complète >](#)



Lisa Page | Sociétaire, Ottawa

Commerce international

t : 613.691.6103

c : lisa.page@mcmillan.ca

[Bio complète >](#)



Phil Kariam | Sociétaire, Toronto

Commerce international

t : 416.865.7937

c : philip.kariam@mcmillan.ca

[Bio complète >](#)



Tayler Farrell | Sociétaire, Ottawa

Commerce international

t : 613.691.6114

c : tayler.farrell@mcmillan.ca

[Bio complète >](#)



Hannibal El-Mohtar | Sociétaire, Ottawa

Commerce international

t : 613.691.6132

c : hannibal.el-mohtar@mcmillan.ca

[Bio complète >](#)



Vancouver | Royal Centre, Suite 1500
1055 West Georgia Street, Vancouver (C.-B.), Canada V6E 4N7
604.689.9111



Calgary | TD Canada Trust Tower, Suite 1700
421 7th Avenue S.W. Calgary (Alberta), Canada T2P 4K9
403.531.4700



Toronto | Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada M5J 2T3
416.865.7000



Ottawa | World Exchange Plaza
45, rue O'Connor, bureau 2000, Ottawa (Ontario),
Canada K1P 1A4 613.232.7171



Montréal | 1000, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2700, Montréal (Québec), Canada H3A 3G4
514.987.5000



Hong Kong | 3508, Two Pacific Place 88 Queensway,
Hong Kong, Chine 852.2218.7418

mcmillan

Couverture nationale. Portée internationale.